

Le cabinet Temime évolue

AVOCATS

Le pénaliste veut
créer un modèle de
cabinet « pérenne ».

Valérie de Senneville
vsenneville@lesechos.fr

Hervé Temime affiche sans doute un des plus beaux tableaux de chasse du barreau de Paris. On ne compte plus les chefs d'entreprise (Alain Afflelou, Bernard Tapie, Jacques Servier...) qui ont fait appel à l'avocat pour les défendre dans un procès pénal ; les stars (Gérard Depardieu, Nathalie Baye, Laura Smet...) pour un procès à la presse people.

Hervé Temime, qui avoue « une passion débordante pour ce métier », a compris, dès les années 1990, la nouvelle place que prendrait le droit pénal sur le marché du droit des affaires. Il assume aujourd'hui le changement d'époque et a décidé de donner plus de visibilité à une « marque ». Une première.

Plus « business »

Un nouveau logo – un grand T sur un fond jaune de la même couleur dorée que les rideaux accrochés aux hautes fenêtres donnant sur le Louvre du bureau du célèbre pénaliste. Le cabinet, qui s'organise autour d'Hervé Temime et trois associés, évolue vers un modèle plus « business » tout en restant indépendant. Corinne Dreyfus-



Hervé Temime, Corinne Dreyfus-Schmidt, Julia Minkowski, Martin Reynaud. Photo Joel Saget AFP

Schmidt, 55 ans, Julia Minkowski, 35 ans, et Martin Reynaud, 31 ans, ont tous débuté rue de Rivoli. La première a assuré la défense de Béatrice Legrain, la compagne de « Dodo la Saumure » dans l'affaire du Carlton, et celle de Bibo Bourgi, un des complices présumés de Karim Wade, fils de l'ancien président sénégalais jugé pour enrichissement illicite. La deuxième s'occupe entre autres du contentieux pénal de Thomas Thévenoud dans ses démêlés avec le fisc. Martin Reynaud a défendu l'extrader des Caisses d'Epargne Boris Picano-Nacci.

« Mon but est de former, développer un cabinet pérenne », explique Hervé Temime. En septembre, un collaborateur issu du bureau parisien de Skadden Arps rejoindra l'équipe. Fin juin, deux associés du cabinet, François De Castro et Julia Stasse, ont choisi de créer leur propre structure. Preuve que le marché du droit pénal continue à évoluer. ■